



Valenciennes le 5 Janvier 2021

**A l'attention de M Mathieu LAVA
Responsable UTEE**

**En copie : M. Luc FESTA
RSH Synthèse Valenciennes.**

Objet : Température bâtiment MC

Monsieur LAVA,

La CFDT a été interpellée ce jour sur les températures au bâtiment MC par les salariés travaillant dans ce bâtiment.

Après s'être rendu sur les lieux, la température à 10h ce jour était de 8°C...

Pensez-vous que cela soit acceptable !

Pour la CFDT cela ne l'est pas et vous êtes clairement hors la loi.

Des dispositions ont été prises en installant des canons d'air chaud qui clairement ne sont plus adaptés au vu des températures de ces derniers jours et des jours à venir.

D'autres solutions existent : vous avez su bâcher les zones en travaux dans l'atelier BE, Il est donc possible de faire la même chose sur MC sachant que les deux zones qui travaillent dans ce bâtiment sont les couronnes et la logistique EAT6 qui se retrouvent dans le même secteur. Une fois ces zones isolées, il sera donc possible de remettre le chauffage en service uniquement pour ce secteur.

La CFDT vous propose cette solution tout à fait réalisable et donnant droit aux salariés à de la considération.

Monsieur Lava nous attendons de votre part une intervention rapide dans l'intérêt de tous, car il serait dommageable de suspendre le travail dans ce secteur pour non-respect de la loi article R423-13 du code du travail et des préconisations de l'INRS.

Dans l'attente, non pas d'une réponse, mais d'une action rapide de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur LAVA l'expression de nos sincères salutations.

Pour la section CFDT
Aurélien MARTEL